



Droit à la réparation au Québec

Bien qu'Electrolux fait tout son possible pour mettre à la disposition des consommateurs les pièces de rechange, les services de réparation et les informations nécessaires à l'entretien ou à la réparation de ses produits, les pièces, le service et les informations ne sont pas garantis, conformément à l'article 39 de la Loi sur la protection du consommateur, RLRQ, c. P-40.1 et aux articles 79.18 à 79.20 du Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur, RLRQ, c P-40.1, r. 3. Si vous avez besoin de pièces de rechange, appelez-nous au 1 (800) 265-8352 pour être servi en français.

Vous pouvez réserver des services de réparation en ligne à [information | Réserver un service ou une réparation | Electrolux](#). Autrement, vous trouverez notre bibliothèque de ressources à [Bibliothèque de ressources | Electrolux](#) pour vous aider à diagnostiquer et résoudre les problèmes pouvant survenir au cours de la durée de vie de votre appareil.